

Lausanne, le 25 juin 2024

Communiqué de presse

Comptes 2023

Une forte augmentation de charges non compensée par des revenus restant stables.

Le PLR prend acte des comptes 2023, dont le résultat opérationnel est négatif pour la première fois depuis 19 ans. Le PLR, par ses représentants tant au Conseil d'Etat qu'au Grand Conseil, devra, déjà à court terme, proposer des mesures afin de garantir des finances saines tout en renforçant l'attractivité de notre canton.

Si le résultat opérationnel des comptes 2023 est négatif de – 39 millions, le résultat extraordinaire permet un résultat excédentaire. La forte augmentation de charges - + 520 millions (+ 4.7%) par rapport aux comptes 2022 – inquiète. Les comptes 2023 sont certes fortement impactés par les charges liées à la guerre en Ukraine. Toutefois, les très nombreuses politiques dont celles récemment mises en place ainsi que l'augmentation incessante d'EPT entre autres, ont également des effets importants.

En contrepartie, les revenus, dont majoritairement les impôts, n'évoluent pas dans les mêmes proportions (+ 3.5%), ne permettant plus de couvrir les charges. De plus, et ceci pour la première fois depuis de nombreuses années, les bénéfices de la BNS n'ont pas été versés aux cantons alors même qu'un montant de 187 millions était prévu au budget. Le PLR insiste, depuis l'introduction de cette pratique au budget, afin que l'Etat cesse de financer des politiques publiques pérennes par des revenus hypothétiques.

Malgré ce résultat opérationnel négatif, le PLR maintient sa position sur la nécessité de poursuivre la mise en place des mesures fiscales annoncées en 2023. La charge fiscale de notre Canton reste trop élevée et des actions sont aujourd'hui impératives afin de garder mais également d'attirer des contribuables importants. Nous cessons de le répéter et les résultats comptables le démontrent régulièrement : la baisse d'impôts amène de l'impôts.

En parallèle, le PLR, comme il l'a déjà fait, proposera des mesures d'efficacité opérationnelle. Il sera attentif également aux nouvelles politiques publiques proposées, l'Etat devant se contenir à des tâches régaliennes, d'autant plus en période financièrement plus compliquée. En période d'instabilité financière, l'Etat doit se concentrer sur les moyens à disposition et non sur les besoins, qui souvent n'émanent pas desdites tâches.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, député, 076 347 08 87

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, membre de la commission des finances 078 756 10 08

Florence Gross, députée, Présidente de la commission des finances 079 709 85 68

Nicolas Suter, chef de groupe PLR, député, 076 559 00 71